

Sulfate de fer

UAB

Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement (UE) 2018/848, en cas de carence avérée.

Engrais minéral – Oligo-élément fer (Fe)

Formule : $\text{FeSO}_4 \cdot 7\text{H}_2\text{O}$

Sulfate de fer heptahydraté - poudre

CONCENTRATION %

Fer (Fe)18%

Soufre (S)12%

CARACTÉRISTIQUES

Engrais minéral soluble utilisable en agriculture biologique destiné à la **correction des carences en fer**,

Le fer est apporté sous **forme Fe^{2+}** permet une **action rapide** sur la nutrition ferrique de la plante.

Il intervient directement dans la **synthèse de la chlorophylle**, les **processus de respiration cellulaire**, le **fonctionnement enzymatique**, la prévention et la correction des **chloroses ferriques**.

MODE D'EMPLOI ET DOSES

- Apport foliaire : 0,5 à 2 kg/ha
- Apport en Ferti-irrigation : 3 à 6 kg/ha

Les doses sont à ajuster selon le niveau de carence, le type de terre, le pH et les exigences de la culture.

⚠ Ne pas mélanger avec :

- Solutions alcalines
- Calcium non complexé
- Phosphates concentrés

Peu efficace en application au sol en terre calcaire il ne remplace pas l'utilisation des chélates de synthèse il reste intéressant en association avec des acides fulviques.

PROPRIÉTÉS

- Forme = poudre cristalline
- Couleur : vert pâle
- Solubilité totale dans l'eau

Conditionnement : sacs de 25kg

UNE SOURCE DE FER
SANS PRODUIT DE
SYNTHÈSE

